

AR Prefecture

016-200054047-20221215-2022_12_15_02-DE
Reçu le 21/12/2022
Publié le 21/12/2022

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant à la convention du réseau de chaleur
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ledit avenant.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 19 décembre 2022

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

